

Service interministériel des Archives de France

Fiches méthodologiques relatives à des projets d'évolution ou de refonte des sites internet de services d'archives



Fonctionnalités et services aux internautes

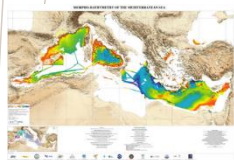
Les services et fonctionnalités sont fortement attendus par les internautes, car ils traduisent la réalité de l'Internet : la consultation n'est aujourd'hui que la facette la plus ancienne de ce que permet un site ! Un site internet est désormais un vecteur d'interactivité entre son auteur et ses visiteurs. Les internautes attendent de la personnalisation, des services, la possibilité de commenter, participer, contribuer... et d'investir l'espace.



S'ils semblent donc fondamentaux dans cette vision, **les services et fonctionnalités doivent cependant être déployés sur un socle déjà solide : structuration étudiée, ergonomie travaillée, principes de navigation réfléchis et adaptés à la richesse et à la densité des contenus.** Sur ces bases saines, ils permettront une utilisation optimale du site et de ses ressources. Les services et fonctionnalités peuvent ainsi participer au désenclavement de certains services, et favoriser un rayonnement des archives bien au-delà des frontières géographiques.

De la diversité en toute chose

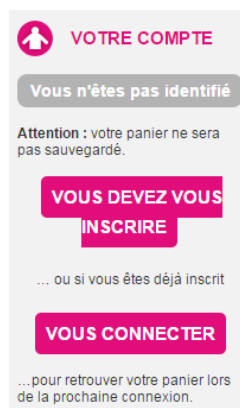
« Pas de diversité des publics sans diversité des fonds ».



Diversité des fonds dans leur nature, mais également dans leur format. Votre site web, s'il est un canal naturel de publication de documents numérisés (« images »), est également un support idéal pour valoriser des fonds audiovisuels, utiliser de la cartographie, exploiter la géolocalisation, etc. Tirez parti du numérique et **diversifiez votre offre de services !**



L'espace personnel ou compte utilisateur



Cet espace, ou ce compte, est probablement la première fonctionnalité attendue par l'internaute susceptible de revenir sur votre site. Car ce service lui permet, au travers d'une authentification, d'être reconnu, et donc de capitaliser ou de poursuivre son travail.

Sur ces bases, de nombreux services sont possibles :

- Mise en œuvre d'un « panier » ou « classeur », permettant de sauvegarder et de retrouver son travail.
- Autorisation d'accès aux fonctionnalités collaboratives et contributives
- Accès à tous les autres types de services proposés

Dans une recherche d'accroissement et de fidélisation de l'audience, indispensables au bon développement de l'activité des services d'archives, cette fonctionnalité est donc nécessaire, et doit au minimum permettre à l'internaute de conserver l'histoire de ses sessions et de sauvegarder son travail.

Espace personnel

Cet espace vous permet :

- de sauvegarder et de retrouver vos recherches
- de vous connecter pour pouvoir annoter les images en ligne de l'état civil et des recensements de population.
- faire des commentaires sur les pages du site.

Votre panier est actuellement vide



Bonne pratique : explicitez les services disponibles, avant la création du compte !

De nombreux sites proposent la création d'un compte ou d'un espace, sans mentionner ce qu'il permet de réaliser, ou ce qu'il offre en termes de services. Ce manque d'information (quelques lignes au maximum !) est dommageable : peu d'internautes apprécient le principe d'une inscription sans explication !

Cette réflexion est applicable à tous les services ou fonctionnalités que vous proposez : « vendez » vos services !

Le web collaboratif

En février 2015, les principales fonctionnalités collaboratives proposées à l'internaute sur les sites d'AD sont les suivantes :

Annotation collaborative :	10	10%
Identification de document :	9	9%
Indexation de document :	16	16%
Enrichissement de dictionnaires collaboratifs :	2	2%

Ces différents modes de collaboration traduisent le passage des sites d'archives dans le web 2.0, dans lequel l'internaute est actif, et souhaite interagir et contribuer. Ces fonctionnalités ont plusieurs vertus. Elles permettent

- d'impliquer le public, et de fidéliser une certaine audience
- de contribuer à l'amplification d'un réseau dépassant les frontières municipales ou départementales
- de valoriser l'activité et le travail des services
- d'alimenter les bases de données

Camille
Age
26 ans
Année de naissance
Lieu de naissance
Profession
Sculpteur
Enregistrer

Grâce aux internautes, près de 160 000 noms ont été indexés dans les recensements de population de 1891. Pour poursuivre l'amélioration de l'accès aux archives, il est désormais possible d'indexer aussi les recensements de 1872. [Lire la suite](#)

Loin de l'effet de mode, ces pratiques répondent à une demande. Ces fonctionnalités augmentent et pérennisent la fréquentation des sites (non pas de façon spectaculaire, mais de façon durable), et participent à une action vertueuse et valorisante.

Un investissement est nécessaire (particulièrement en termes de ressources et de temps, pour mettre en œuvre ces fonctionnalités) sur lequel un retour est attendu, en termes d'image et de rayonnement. En effet, un internaute pourra contribuer autant qu'il le souhaite, quand il le souhaite et où il le souhaite, sans contrainte de proximité physique, ni d'horaire d'ouverture !



Bonne pratique : Anticipez vos besoins et challengez vos éditeurs d'outils !

La mise en place de fonctionnalités collaboratives de type « annotez nos fonds » nécessitera une définition précise de vos ambitions, et une compréhension fine de vos problématiques par vos éditeurs et prestataires (chez lesquels une expertise « archives » est largement souhaitée).

Différentes stratégies sont mises en œuvre par les services d'AD récipiendaires des contributions : certains services publient directement les données, d'autres les vérifient préalablement. Une modération peut également être envisagée dans certains modes de collaboration.

Identifier un document, une photo

Aidez-nous à améliorer les identifications des documents, photos, ...

Nous ne savons pas identifier un village, une fontaine, ...

Ce lieu est peut-être dans le Var mais ce n'est vraiment pas certain.

Merci de nous aider en utilisant le champs commentaire pour faire vos propositions.



Photos ou documents identifiés



Fontaine n°1



Fontaine n°2

Les réseaux sociaux

En février 2015, Facebook est le plus utilisé des réseaux sociaux par les AD (15% des AD, contre 5% pour Twitter). La présence ou non sur les réseaux sociaux doit faire l'objet d'une stratégie. En effet, une forme d'instantanéité est associée à l'usage de ces réseaux, qui nécessitent une actualisation régulière pour porter leur fruit.



Néanmoins, plusieurs positionnements possibles ont été relevés sur le périmètre des AD :

- **Comptes ou pages AD alimentés par le service** : mobilise des ressources, nécessite une réactivité.
- **Comptes ou pages AD alimentés automatiquement** : la publication de contenus, prévus par ailleurs, est automatiquement programmée sur les réseaux : présence assurée sans ressources.
- **Comptes ou pages CD** : consiste à publier des contenus ou actualités sur les comptes du Département. Présence moins ciblée, mais investissement des AD limité.
- Absence de compte ou de page AD, mais **insertion dans le site de boutons de partage ou d'appréciation** : les internautes partagent ou plébiscitent eux-mêmes les contenus ou ressources appréciées. Investissement nul dans les services d'AD.



Les stratégies observées aux AD sont bien sûr applicables dans tous les services d'archives. En revanche, définissez bien vos objectifs avant de vous lancer : une page ou un compte inerte ne produira aucun effet positif.

Les autres services

Il est difficile d'imaginer les limites aux services que peuvent porter les sites : questionner, échanger, commander, réserver, acheter, payer, télécharger....

Quelques exemples déjà en production ou en réflexion au sein d'équipes d'AD :

❖ La réservation de document

Un téléservice parmi d'autres possibles, permettant de réserver un document avant une visite, pour s'assurer de sa disponibilité.

Réservation d'un document

La réservation de document est ouverte aux lecteurs inscrits.
Limitée à un document par personne et par jour, celle-ci doit s'effectuer au plus tard la veille de votre venue, par téléphone (03 85 21 00 76) ou par messagerie (formulaire ci-dessous)


Adresse électronique*
Merci d'indiquer une adresse valide

Coder*

Date de consultation*

Nom

Prénom

Vérification* 



❖ La numérisation à la demande

Si vous ne pouvez pas venir aux archives, les archives peuvent peut-être venir à vous. Parce que vous habitez loin, parce que vous préférez travailler la nuit ou quand nous sommes fermés, parce que tout n'est pas numérisé, les Archives départementales vous permettent aujourd'hui de commander la numérisation de documents que nous conservons et dont vous avez besoin.



Archives départementales
Hautes Alpes
Agence culturelle du Conseil Général

Service personnalisé : il est possible, via un téléservice proposé par le site, de commander la numérisation d'images, qui seront mises à disposition dans l'espace personnel de l'internaute, et ainsi téléchargeables. Les archives sont donc dématérialisées, mais également leur accès.

❖ La réutilisation libre de documents

Quel support plus adapté qu'Internet pour partager des ressources numériques, promouvoir la réutilisation libre de droits ou participer au développement de l'Open Data ?

Comment reconnaître les documents librement réutilisables ?



Sur notre site internet, ce logo signale les documents d'archives consultables en ligne et que vous pouvez réutiliser librement et sans formalités.

Lorsque rien n'est précisé, nous vous indiquons sur simple demande (par courrier ou par courriel à partir de notre page Contact) le statut du document et la marche à suivre si vous envisagez une réutilisation.



❖ Le paiement en ligne

Certains services ou fonctionnalités nécessitent contrepartie ? Le paiement en ligne ne sera pas le plus original des services que vous proposerez à votre internaute, mais il complétera utilement la palette des actions réalisables en ligne !



❖ Plus de services accessibles par des partenariats

Votre site vous permet de mettre en ligne des ressources. Par des partenariats adaptés, vous pourriez aussi :

- démultiplier votre visibilité par les internautes,
- publier des contenus ne vous appartenant pas,
- donner l'accès à vos contenus à d'autres services, etc.

Certains services d'archives travaillent donc avec Wikimédia, FamilySearch...



Le monde pédagogique/éducatif est également un partenaire privilégié opérant lui-même sa mutation numérique, et représentant pour les archives une audience de premier ordre. Expositions virtuelles et parcours pédagogiques sont déjà de mise. Des projets plus ambitieux sont en conception : élaboration de *serious games* (jeux éducatifs) à destination des collèves, qui pourraient être hébergés ou promus par des sites d'AD, réflexion autour des ENT (Environnement numérique de Travail) afin de renforcer les liens entre les Archives et le monde éducatif, en valorisant numériquement les trésors dont disposent les Archives... Inventez la suite !